

Image not found or type unknown



Association de patients et données de santé

Par **Didoune97410**, le **18/02/2018** à **15:19**

Bonjour, Dans le cadre d'une association de patients ne disposant pas de médecins dans son équipe, a-t-on le droit, lors de l'adhésion, de faire préciser à l'adhérent sa pathologie (chronique) et la date de déclaration de celle-ci et d'enregistrer ces données ? Merci.